

L'Union des Français de Monaco tiendra son Assemblée Générale Ordinaire **le samedi 7 février 2015 de 10h30 à 12h30**

dans les salons de l'hôtel Novotel Monte-Carlo au 16, boulevard Princesse Charlotte. Le parking public Roqueville se trouve à proximité de l'hôtel. Nous avons été contraints de repousser la date de cette A.G.O. pour des raisons administratives et de disponibilités.

L'Ordre du Jour sera le suivant :

1. *Rapport moral*
2. *Rapport financier*
3. *Rapport des Commissaires aux comptes et vote du quitus aux Administrateurs*
4. *Création de la Commission de Solidarité & Election des membres la composant*
5. *Questions diverses*

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, nous nous retrouverons, pour celles et ceux qui le souhaiteraient, autour d'un déjeuner amical sous forme de « business lunch » (plat du jour, café gourmand, eaux minérales et 1 verre de vin) dont la participation s'élèvera à 27€ pour les adhérents et 32€ pour les non adhérents.

Écrit par Profile Supprimé

Mercredi, 14 Janvier 2015 14:04 - Mis à jour Mercredi, 14 Janvier 2015 15:56

Les adhérents à jour de leur cotisation 2014 peuvent nous faire parvenir le bulletin de participation, le pouvoir à remplir en cas de non participation ainsi que le bulletin de candidature à la Commission de Solidarité telle que prévue dans les articles 32 à 39 de nos présents statuts, afin de soumettre leurs candidature à l'Assemblée.

Ces différents éléments doivent nous parvenir avant le mardi 3 février.

A noter que les nouveaux adhérents 2015 ou les personnes non adhérentes peuvent participer à cette A.G.O. mais n'auront pas le droit de vote.

BULLETIN DE PARTICIPATION A L'A.G.O DE L'UNION DES FRANÇAIS DE MONACO

Assemblée Générale Ordinaire 2014 - samedi 7 février 2015 à 10h30 au Novotel Monte Carlo

Écrit par Profile Supprimé

Mercredi, 14 Janvier 2015 14:04 - Mis à jour Mercredi, 14 Janvier 2015 15:56

du **samedi 7 février 2015 à 10h30** au Novotel Monte-Carlo (16, bd Princesse Charlotte)

à renvoyer **AVANT LE MARDI 3 FEVRIER 2015**

Accompagné si besoin de votre règlement libellé à l'ordre de **UFE-Monaco** à :

Bulletin de participation au déjeuner suivant l'A.G.O. du 7 février 2015 au restaurant du Novotel:

Nombre total de couvert(s) au tarif adhérent :

_____ x 27€ = _____ €

Nombre total de couvert(s) au tarif non-adhérent :

_____ x 32€ = _____ €

Écrit par Profile Supprimé

Mercredi, 14 Janvier 2015 14:04 - Mis à jour Mercredi, 14 Janvier 2015 15:56

BULLETIN DE CANDIDATURE

au poste de Membre de la Commission de Solidarité telle que définie dans les articles 32 à 39 des présents statuts (élection individuelle par l'Assemblée de 3 à 5 membres), à renvoyer **avant le 03/02/2015**

.

Je soussigné(e) _____, demeurant _____
_____ ,

présente ma candidature au poste de Membre de la Commission de Solidarité telle que définies dans les articles 32 à 39 des présents statuts.

Signature

Fait à : _____ , le _____

POUVOIR(S)

A remplir uniquement en case de non participation à l'A.G.O.

Je soussigné(e) _____, demeurant _____
_____ ,
donne pouvoir à _____ pour le
(la) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union des Français de Monaco qui se
tiendra le samedi 7 février 2015 à 10h30 à l'Hôtel NOVOTEL Monte-Carlo, afin de libérer de
l'Ordre du Jour.

Signature (précédée de la mention

« Bon pour Pouvoir »)

Fait à : _____ , le _____